Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 13/11/2026
ID : 079-200069755-20261110-B05_11_2026_04-DE

adil des Deux-Sèvres
Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS 58880 79028 NIORT cdx
☎ : 05 49 28 08 08
✉ : accueil@adil79.fr

Votre solution logement
Conseils juridiques ● Observation ● formations

Cté de Communes Mellois en Poitou
Monsieur le Président Fabrice MICHELET
2 Place de strasbourg
79500 MELLE

Niort le 15 juillet 2026

Réf courrier : 26.118
Objet : Demande de subvention 2026

Monsieur le Président,

Depuis 30 ans, L'ADIL des Deux-Sèvres a délivré plus de 230 000 conseils gratuitement en matière d'habitat et a montré quotidiennement son engagement aux côtés des Deux-Sévriens. À cela s'ajoute un rôle institutionnel par sa présence au sein de sept commissions telles que la Commission de surendettement et la Commission de prévention des expulsions.

Structurée en deux pôles (juridique, d'appui aux politiques publiques), l'ADIL des Deux-Sèvres propose une solution logement complète aux Deux-sévriens et aux collectivités territoriales et a créé avec l'appui de l'Etat un observatoire local des loyers.

L'ADIL des Deux-Sèvres a, sur votre territoire, :
- délivré **526** consultations à destination des habitants de votre territoire,
- délivré **16** consultations à destination de collectivités locales de votre territoire
- effectué les actions suivantes : les permanences bi mensuelles à Melle et Chef Boutonne - Forum Vos droits en Mellois - Etude relative au logement

Selon la tarification revalorisée par l'Assemblée générale du 4 mai 2022, nous sollicitons auprès de vos services **une subvention d'un montant de 13947 €.**

Le rapport annuel 2025 financier et d'activité de notre structure vous a été remis lors de l'envoi de la convocation à l'assemblée générale.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et dans l'espoir d'une réponse favorable, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le Président et par délégation,

François-Xavier BERTHOD